

Belvaux/Sanem, le 24 juillet 2024

## **AVIS AU PUBLIC**

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre du Travail en date du 15 juillet 2024, réf N° 3A/2024/243 I/174, la société

## **SA APROLIS**

a eu l'autorisation pour l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque AUSA, du type C250H-4RM, avec le numéro de construction UA100207K00082372.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du 24 juillet 2024 au 02 septembre 2024 inclus.

La secrétaire,

Marion Greven

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

Pour le Collège des bourgmestre et échevins, la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz